

Architecture & gîtes - chambres d'hôtes

Conseil gratuit d'un architecte et d'un conseiller technique des Gîtes de France

propriétaires et gestionnaires de gîtes et de chambres d'hôtes



L'histoire du tourisme en Haute-Savoie débute au XIX^e siècle par l'accueil chez l'habitant des "découvreurs" de la montagne : scientifiques, aventuriers et artistes.

Le développement des séjours, et notamment la pratique des sports d'hiver, ont nécessité la mise en place de structures d'hébergement adaptées au grand nombre. Pourtant, aujourd'hui encore, les gîtes sont restés une composante dynamique et très prisée de l'accueil dans notre département.

Le Conseil général et le CAUE, en partenariat avec les Gîtes de France, ont mis en place un service de conseil pour aider les propriétaires à formuler un programme répondant aux attentes de la clientèle, satisfaisant aux normes et aux exigences environnementales et privilégiant une approche qualitative.

Des expertises gratuites pour transformer ou créer votre gîte et vos chambres d'hôtes

Deux professionnels, un conseiller technique des Gîtes de France et un architecte-conseil du CAUE, spécialisé dans ce domaine, mettent à disposition leurs compétences :

- **Le conseiller technique des Gîtes de France aide à formuler une offre d'hébergement de qualité**

Ce professionnel accompagne les propriétaires et les gestionnaires de gîtes et de chambres d'hôtes durant toutes les phases de leur projet, rénovation, aménagement, décoration et commercialisation.

Après avoir analysé en détail l'édifice concerné par l'offre d'hébergement, il aide à formuler un programme qui répond à plusieurs critères.

Il s'assure que la réalisation corresponde aux attentes de la clientèle.

Il veille à ce que le projet s'inscrive dans la charte de qualité des Gîtes de France.

Il prête une attention à ce que l'hébergement satisfasse à la réglementation liée à la formule d'accueil choisie.

- **L'architecte-conseil apporte son aide dans la conception d'un projet de qualité**

A partir des recommandations formulées par le conseiller technique des Gîtes de France, il donne des orientations générales de transformation ou de création de l'équipement, pour conférer au gîte ou aux chambres d'hôtes une fonctionnalité satisfaisante et des caractéristiques architecturales intéressantes (espaces, lumière, conception des façades et des volumes).

Son conseil concerne aussi la mise en conformité avec les normes en vigueur (incendie, accessibilité, maîtrise de l'énergie, etc.). Son conseil s'étend au traitement des abords de la construction et à son décor intérieur.

Modalités d'accès au service de conseil

Le conseil est gratuit et s'effectue lors d'un rendez-vous personnalisé avec les deux experts sur le site du projet.

Il s'organise par un simple appel téléphonique auprès du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie : Benoît Godineau, responsable du pôle Architecture, villes & territoires.

Tél. : **04 50 88 21 10** - Courriel : **conseils@caue74.fr**

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Haute-Savoie
L'îlot-S • 7 esplanade Paul Grimault • bp 339 • 74008 Annecy cedex
conseils@caue74.fr • www.caue74.fr

conception graphique CAUE 74 - crédit photo : CAUE74 - Gîtes de France n°258026/258027 de Pascale Jay (Samoëns)